

Conditions générales de vente camping Les Marais

1. RÉSERVATIONS : La réservation des locations et des emplacements camping est faite suivant le tarif en vigueur et moyennant un acompte de 30 % de la totalité du séjour (montant de la location + frais de dossier). La réservation ne sera effective qu'après validation par nos services.

2. TARIFS : Les adhérents du CNOSAP (Comité National des Œuvres Sociales Sportives et Culturelles de l'Administration Pénitentiaire), sur justification de leur appartenance, bénéficient de tarifs préférentiels. Ces tarifs sont applicables UNIQUEMENT pour le séjour de l'adhérent. Toutefois, l'adhérent a la possibilité de parrainer une tierce personne pour un séjour au Camping Les Marais. Ce séjour ne pourra excéder une semaine et pourra être réservé sur les périodes basse saison et haute saison, à l'exclusion de la Très Haute Saison. A leur arrivée, les personnes ne pouvant justifier de leur appartenance au CNOSAP devront s'acquiescer du tarif extérieur. Les séjours, retardés ou écourtés ne donnent lieu à aucun remboursement. Les prestations supplémentaires découlant d'une prolongation de séjour pour quelque motif que ce soit, sont à la charge du client. Elles sont facturées sur la base du tarif applicable pendant la période tarifaire considérée. Nos tarifs ne tiennent pas compte des taxes de séjour perçues au profit des collectivités locales. Le Camping Les Marais ne saurait être tenu responsable de toutes créations ou modifications de ces taxes portées à sa connaissance après confirmation du séjour. Quelle que soit la formule adoptée, emplacement nu ou hébergement localif, des frais complémentaires seront facturés pour les véhicules supplémentaires (voiture, remorque, 2 roues motorisés, bateau, camping-car, fourgon...) lorsque ceux-ci sont autorisés. Les animaux sont admis sur le camping, avec supplément et dans la limite d'un seul par emplacement. Les chiens de 1ère et 2ème catégories, susceptibles d'être dangereux ne sont pas admis sur le camping (arrêté du 27/04/1999). Le carnet de vaccination de votre animal doit vous accompagner tout au long de votre séjour et pourra vous être demandé à tout moment. Il est entendu que les chiens devront être tenus en laisse, sortis du camping pour leurs besoins et ne seront pas laissés seuls au camping (même enfermés) en l'absence de leurs maîtres.

3. MODALITÉS DE RÉGLEMENT : L'acompte de 30 % sera versé lors de la réservation pour un encadrement à effet immédiat. Les chèques vacances ne sont pas acceptés pour le paiement des arrhes. Le solde du séjour est payable en totalité au plus tard 30 jours avant le début du séjour pour les localifs, au plus tard le jour de l'arrivée pour les emplacements nus. Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date d'arrivée devra être payée intégralement lors de la réservation et par Carte Bancaire uniquement. Toute réservation honorée par un autre moyen de paiement ne sera confirmée qu'à la réception de celui-ci, dans la mesure où le séjour est toujours disponible.

4. CONDITIONS DE SÉJOUR : Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping, ne pourront être satisfaits qu'en fonction de nos disponibilités d'accueil à votre arrivée. Vos demandes devront nous être formulées au maximum 15 jours avant votre arrivée. Le Camping Les Marais ne pourra être tenu responsable en cas de non attribution d'un emplacement/localif en particulier.

- 4.1. EMPLACEMENT CAMPING** (pour tente, caravane ou camping-car) : Les arrivées se font à partir de 16h et le départ avant 10h30. Tout dépassement entraînera la facturation d'une nuitée supplémentaire. Une prolongation pourra s'effectuer sur place selon disponibilités et après accord de la réception. Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes autorisées sur chaque parcelle ne pourra pas excéder 6 personnes.
- 4.2. EMPLACEMENT LOCALIF** : En juillet/août, réservation obligatoirement du samedi au samedi en Mobil Home et du dimanche au dimanche en Tente Caraïbes, de 16h (heure d'arrivée) à 10h30 (heure de départ). Hors saison, des séjours à la nuitée sont possibles (minimum de 2 nuits). Votre location devra être remise en état lors de votre départ (Cf. Dépôt de garantie). Pour des raisons de conformité et de sécurité, le nombre de personnes indiqué dans le descriptif de l'hébergement ne peut être dépassé, sachant qu'un bébé compte pour 1 personne.
- 4.3. DÉPÔT DE GARANTIE** : Pour les localifs, un dépôt de garantie de 380 € (chèque de 300 € et 80 € de empreinte bancaire) vous est demandé à votre arrivée. L'état des lieux se faisant après votre départ, vos chèques seront détruits ou restitués à la fin de votre séjour.

Ces sommes pourront rester acquises, en tout ou partie, dans le cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu, de matériel sur le camping ou pour pallier aux frais de ménage si cela s'avère nécessaire. Pour les propriétaires d'animaux et qui seront logés en localif, une caution de 100 € vous sera également demandée.

5. ARRIVÉE RETARDÉE, DÉPART ANTICIPÉ, NON PRÉSENTATION SUR LE TERRAIN DE CAMPING : Chaque nuitée de séjour non utilisée (absence, retard, départ anticipé...) sera à votre charge. Après 48h de retard (sans avoir prévenu par courrier), votre location (24h en emplacement nu) sera considérée comme étant libre et pouvant être relouée.

6. ANNULATION DU SÉJOUR :

- 6.1. DU FAIT DU CLIENT :** Vous pouvez être contraint de renoncer à votre séjour. Votre demande d'annulation devra nous être notifiée par courrier, à : Camping Les Marais, 7 chemin des Salières, 17410 ST-MARTIN-DE-RE, la date de réception valant date d'annulation. Seuls les clients ayant souscrit une assurance annulation pourront prétendre à un éventuel dédommagement. (Cf.10. assurance annulation).
- 6.2. DU FAIT DU CAMPING LES MARAIS :** En cas d'événements indépendants de sa volonté, le Camping Les Marais se réserve le droit de modifier les prestations ou d'annuler les séjours. Dans ce cas, le client aura la possibilité d'annuler son séjour sans que soient appliquées les conditions d'annulation. Les sommes versées au titre des séjours seront remboursées intégralement.

7. ASSURANCE/VOLS : Les campeurs bénéficient pendant leur séjour, de la garantie de responsabilité civile du Camping Les Marais, pour tous dommages corporels ou matériels dont le camping aurait été reconnu responsable à leur égard. Toutefois, le Camping Les Marais, ne pourra être tenu pour responsable des dégâts provoqués par des forces extérieures, telles que tempêtes, orages, tornades... Concernant les vols, le Camping Les Marais n'est responsable que des objets déposés à la réception. Les usagers sont invités à prendre toutes les précautions habituelles de sauvegarde pour la protection de leur matériel et objets personnels. Vous devez, lors de la réservation d'un mobil-home ou d'une tente Caraïbe, fournir une attestation d'assurance en responsabilité civile pour votre séjour au sein du camping Les Marais.

8. MINEURS : Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sur le camping. Nous nous réservons le droit de refuser l'accès du camping aux personnes mineures qui auraient réservés par l'intermédiaire de leurs parents. Aucun remboursement ne pourra être réclamé.

9. RÉCLAMATIONS : Toute réclamation de nature commerciale ou relative à la qualité des prestations doit être faite auprès du responsable du camping et par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard 30 jours après la fin de votre séjour à : Camping Les Marais. A l'attention de la Direction, 7 chemin des Salières, 17410 ST MARTIN-DE-RE.

10. ASSURANCE ANNULATION DE RÉSERVATION AVEC INTERRUPTION DE SÉJOUR : (Assistance aux personnes + bagages) Le Camping Les Marais vous propose une double assurance auprès de la compagnie SART ASSURANCES. La souscription à cette assurance annulation n'est possible qu'au moment de la réservation du séjour. Les conditions complètes de cette assurance sont disponibles sur simple demande auprès du camping ou sur le site internet : www.sart-assurances.com, rubrique « Assurances » puis « Télécharger vos CG ». Cette assurance garantie à l'assuré, s'il en fait la demande, le remboursement des jours facturés et non remboursés par le souscripteur ou par l'organisme chargé des prestations. ATTENTION : Afin que l'assurance puisse fonctionner, vous devez obligatoirement, dès connaissance du sinistre, aviser dans les 24h la direction du camping en lui indiquant par courrier la nature, les circonstances et les causes du sinistre. En cas de départ anticipé, vous devez prévenir la direction du camping.

11. PRESTATIONS ET ACTIVITÉS ANNEXES : Toute activité gratuite ou payante, pourra, dans certaines circonstances indépendantes de notre fait et/ou liées à un cas de force majeure, être modifiée ou annulée. À ce titre, notre responsabilité ne saurait être engagée.

General sales conditions camping Les Marais

1. BOOKINGS : The booking of the rentals and camping pitches is done following the applicable tariff, with a down payment of 30% of the total amount of the stay (rent + booking fee). The booking will become effective after the validation by our services.

2. TARIFFS : With proof of their membership, members of the CNOSAP (National Committee of Social Works of the Penitentiary Administration) benefit from discount tariffs. These tariffs are ONLY applicable to the stay of the member. However, the member can sponsor a third person for a stay on Camping Les Marais. This stay can not exceed one week and can be booked during the low and middle season only, and not during the high season. Upon their arrival, persons who can not prove their CNOSAP membership must pay the normal tariff. Late arrivals and shortened stays are not subject to refunds. Extra services for a longer stay, for whatever reason, will be invoiced to the customer, based on the applicable tariff for the related period. Our tariffs do not include the tourist tax collected for the local authorities. Camping Les Marais could not be held responsible for new or changed taxes it is informed about after the confirmation of the stay. Whatever the accommodation, on a camping pitch or in a rental, extra fees will be invoiced for extra vehicles (car, trailer, motorcycle, boat, camper van, van...) when these are admitted to the site. Pets are allowed on site, against the payment of a supplement and within the limits of one pet per pitch. Dogs of the 1st and 2nd categories that may be dangerous are not allowed on site (decree of 27/04/1999). You must keep the vaccination booklet of your pet with you during your entire stay; it can be asked of you at all times. Dogs must be kept on a lead and walked out of the campsite for their needs. They can not be left alone on the campsite (even locked-in), in the absence of their owner.

3. PAYMENT TERMS : The down payment of 30% must be paid upon reservation and will be cashed immediately. The balance of the stay must be paid in full at the latest 30 days prior to the start of the stay for rentals and at the latest on the day of arrival for camping pitches. Bookings done within a delay of 30 days prior to the arrival date must be paid in full upon reservation and by credit card only. Reservations done by any other method of payment will not be confirmed before receipt of the payment, if the requested booking is still available.

4. RENTAL CONDITIONS : Your choice for a specific camping pitch or rental on the campsite can only be honoured if it is available when you arrive. Your request must be done at least 15 days prior to your arrival. Camping Les Marais can not be held responsible for not allocating a particular camping pitch or rental accommodation.

- 4.1. CAMPING PITCH (for tent, caravan or camper van) :** Arrivals can take place from 4 pm and departures must take place before 10.30 am. Any de-lay in departure will cause the invoicing of an extra night. An extension of the stay can be done on site, if the pitch is available and after approval by the reception. For security reasons, the number of persons allowed per camping pitch can not exceed 6.
- 4.2. rental accommodation :** In July and August, bookings must be done from Saturday to Saturday for mobile homes and from Sunday to Sunday for Caribbean tents, from 4 pm (arrival time) to 10.30 am (departure time). Out of season, short stays are possible (minimum of 2 nights). Your rental must be cleaned before you leave (see warranty deposit). For conformity and security reasons, the number of persons indicated for the rental accommodation can not be exceeded, knowing that a baby counts for 1 person.
- 4.3. warranty deposit :** For the rentals, a warranty deposit of 380 € (French bank cheque of 300 € and 80 € or credit card number) will be asked of you upon arrival. The final check-up of the rental will be done after you leave. Your checks will be destroyed or restored on the day of your departure. These amounts

could be entirely or partially kept by the campsite, in case of damage to the rental and / or its inventory, or to the campsite facilities and to pay for cleaning costs if necessary. Pet owners who stay in a rental must leave an extra warranty deposit of 100 €.

5. LATE ARRIVAL, EARLY DEPARTURE, NO SHOW : Each booked night that is not used (no show, late arrival, early departure...) will be at your expenses. After a delay of 48 hrs (without having informed us in writing), your rental or camping pitch will be considered as being available and can be rented out again.

6. CANCELLATIONS :

- 6.1. By the customer :** You may have to cancel your stay. Your request for cancellation must be sent to us by mail to: Camping Les Marais, 7 chemin des Salières, 17410 ST-MARTIN-DE-RE, France. The date of receipt will stand for the cancellation date. Only customers who took out cancellation insurance can claim a possible refund. (see 10. cancellation insurance).
- 6.2. By Camping Les Marais :** In case of events beyond its control, Camping Les Marais reserves the right to change its services or cancel bookings. In this case, the customer may cancel his stay and the cancellation conditions will not be applicable. The paid amounts for the stay will be fully refunded.

7. INSURANCE/THEFT : During their stay, campers benefit from the public liability insurance of Camping Les Marais, for any physical or material damage they may be subject to, and for which the campsite would be held responsible. However, Camping Les Marais can not be held responsible for damage caused by external forces, such as storms, thunder, tornados... For the rent of a mobile home or Caribbean tent on Camping Les Marais, please bring a copy of your public liability insurance.

8. MINORS : Minors who are not accompanied by their parents will not be allowed on site. We reserve the right to refuse the access to the site to minor persons who reserved through the intermediary of their parents. No refunds can be claimed in this case.

9. CLAIMS : Any claims related to sales or to the quality of our services must be done to the campsite Manager. Claims must be done in writing, by registered letter with acknowledgement of receipt, at the latest 30 days after the end of your stay. Please send your claim to: Camping Les Marais, to the attention of the Manager, 7 chemin des Salières, 17410 ST-MARTIN-DE-RE, France.

10. CANCELLATION AND INTERRUPTION INSURANCE : Assistance to persons + luggage). Camping Les Marais offers you the possibility to take out a double insurance with the insurance company SART ASSURANCES. Taking out this cancellation insurance is only possible during the booking of your stay. The full conditions, terms and limits of this insurance are available with the insurer, on simple request to the campsite or online: www.sart-assurances.com, under « Assurances » and then « Télécharger vos CG ». Upon request of the insured, this insurance covers the refund of invoiced and non refunded days by the underwriter or the company in charge of the services. PLEASE NOTE: For the correct functioning of the insurance, you must inform the campsite management within 24 hrs of the damage or accident, by indicating its nature, circumstances and causes. In case of an early departure, you must inform the campsite management.

11. SERVICES AND OTHER ACTIVITIES : Under some circumstances, beyond our control or related to an act of God, any free or paid activity could be changed or cancelled. In this case, we can not be held responsible.